

COMMUNAUTE
DE
COMMUNES
CESTAS-CANEJAN

Tél. : 05 56 78 84 87
Fax : 05 57 83 59 64

DOSSIER DE REHABILITATION

DEPOT DE DECHETS NON AUTORISES

LIEU-DIT « LES SOURCES »

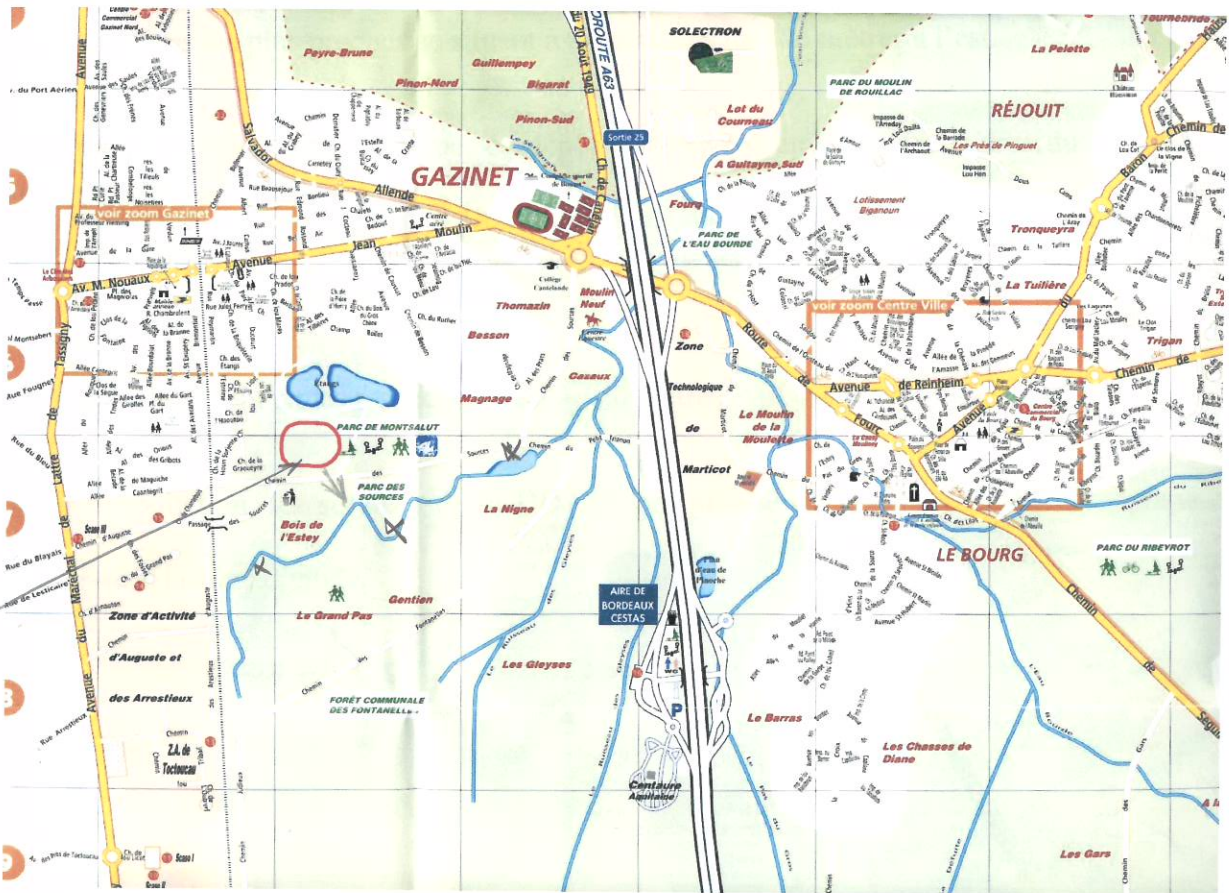
COMMUNE DE CESTAS

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|------|
| LOCALISATION | p. 3 |
| ENVIRONNEMENT | p.4 |
| ETAT DES LIEUX | p.5 |
| IMPACT SUR LE MILIEU | p.8 |
| ACTIONS MISES EN OEUVRE | p.9 |
| ANNEXES | p.14 |

LOCALISATION

Ce dépôt est situé au lieu dit «les Sources», en bordure de la voie communale « Passage des Sources » à CESTAS (33610)



→ NSup. écoulement (cf rapport hydrogéol. en annexe)

Au niveau du cadastre, il se situe sur la parcelle AL 2 d'une superficie d'environ 22 hectares, appartenant à la commune de Cestas. Cette parcelle est classée au POS en zone

NDA

"Z protect° total"

Ce site réservé d'environ 2 500 m² a accueilli les déchets issus de la tempête de décembre 1999.

ENVIRONNEMENT DU SITE

Ce dépôt se situe en milieu forestier, entre les secteurs de Gazinet et du Bourg de Cestas, en bordure de la voirie communale « Chemin des Sources » et du parc municipal de Monsalut.

Les habitations les plus proches se situent à un peu plus de 300 mètres à l'est.

D'un point de vue hydrographique, ce dépôt se trouve à environ 500 mètres du ruisseau « Eau Bourde » et à proximité des deux plans d'eau du Parc de Monsalut dont le plus grand est situé à l'est et le second au nord est.

Ces plans d'eau sont situés respectivement à 120 mètres et 400 mètres du site.

Après consultation, les services de la DDASS ont précisé qu'il n'y avait pas de captage d'AEP dans la zone d'étude.

ETAT DES LIEUX

Ce site a été mis en service à la fin de l'année 1999 pour accueillir les déchets issus du nettoyage des forêts et des espaces verts communaux après la tempête. En effet, la commune de Cestas étant en majeure partie boisée, d'importants travaux de remise en état ainsi que de sécurisation ont dû être engagés par les services municipaux.

Il convient de préciser que la commune de Cestas, d'une superficie de 10 000 hectares présente une superficie boisée d'environ 6 000 hectares dont environ 800 lui appartenant.

Ces forêts sont ouvertes au public et nécessitent un entretien régulier afin d'assurer la sécurité des usagers de ces espaces boisés (promeneurs et VTT).

La tempête ayant été particulièrement dévastatrice dans les différents secteurs de notre commune, des travaux d'urgence ont dû être entrepris. Ce site, géographiquement bien situé, a été naturellement exploité.

Ce dépôt clôturé était exclusivement réservé aux besoins propres de la Commune de Cestas.

Il a accueilli principalement des déchets ligneux peu fermentescibles (souches, troncs, bois et branchages) et quelques déchets inertes (gravats) à l'exclusion en particulier des déchets ménagers ainsi que des encombrants ou tout autre déchet fermentescible.

IMPACT SUR LE MILIEU

Dans le cadre de la réhabilitation de ce site, il est important de repérer et de caractériser les impacts de ce dépôt pour le milieu humain et le milieu naturel.

Impact sur le milieu naturel

Le terrain de substrat est peu sensible dans la mesure où les nappes de surface sont impropres et non utilisées à la consommation humaine, ayant naturellement une certaine charge organique, ainsi que le prouve l'étude réalisée sur le Bassin Versant de l'Eau Bourde par le Laboratoire de Recherches et d'Applications Géologiques en 1990 (rapport joint).

L'état de l'eau dans le ruisseau de l'Eau Bourde est suivi régulièrement et ne pose pas de problème pour la seule activité pratiquée (pêche au niveau du plan d'eau situé en aval). Dans le cadre de la réhabilitation du site du Bois de l'Estey, des prélèvements effectués par l'IEEB, en 2004, ont confirmé le bon état sanitaire de ce cours d'eau.

A la demande de la Commune, l'IEEB a réalisé 3 prélèvements sur le plan d'eau le plus proche - un premier prélèvement dans la partie est, un second à l'ouest et le dernier au sud.

La partie extrême, située au nord, n'a pu être analysée compte tenu du très faible niveau des eaux.

La méthodologie d'élaboration des cartes départementales de qualité des cours d'eau, élaborée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne a permis d'établir le tableau de synthèse joint en annexe, démontrant la bonne qualité des eaux, d'autant que ces prélèvements ont été effectués à une période où le niveau des eaux était particulièrement bas (le 7 octobre 2005)

→ voir plan
cadastral
(fin ⇒)

qui aurait pu générer une dilution moindre d'un éventuel impact, amenant ainsi un risque majeur de concentration.

Des analyses régulières (annuelles) seront effectuées afin de s'assurer du maintien, dans le temps, de la bonne qualité de ces eaux.

3

Impact sur le milieu humain

Compte tenu de la nature des déchets réceptionnés, il n'y a pas de risque de fermentation produisant des gaz.

Aucune plainte ou autre nuisance n'a été recensé aux alentours du dépôt.

- site
- recon

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Le site a été fermé dès l'achèvement des travaux de remise en état des massifs boisés communaux. D'ores et déjà, des actions de remise en état ont été mises en œuvre dans un double objectif, de protection du site et de réaménagement proprement dit.

Travaux de protection du site :

Le site a été toujours été inaccessible au public souhaitant y déposer des déchets.

La Commune de Cestas a toujours mené une politique de ramassage systématique des déchets sauvages, afin d'éviter tout phénomène de boule de neige.

Travaux de réaménagement du site :

Les travaux de réaménagement du site ont été élaborés dans l'esprit positif et équilibré de l'annexe à la circulaire ministérielle du 23 février 2004 relative à la résorption des décharges non autorisées qui souligne l'importance de rester vigilant sur l'adéquation entre l'impact constaté et les mesures mises en œuvre.

La réhabilitation a consisté à recouvrir systématiquement l'ensemble du dépôt d'une épaisseur minimum de 0,50 mètre de terre végétale. Cet aménagement permet d'obtenir un impact paysager positif sur le site : léger vallonnement.

Le reboisement naturel sera complété par des plantations d'espèces locales, constituant ainsi un habillage végétal rustique. Il favorisera l'intégration végétale du site dans le milieu environnant.

Il convient de préciser qu'une attention particulière sera portée à l'aspect paysager de ce site qui devra être particulièrement soigné, celui-ci se situant dans la continuité du Parc Municipal de Monsalut. Ainsi, un aménagement pourra être envisagé pour répondre aux attentes des promeneurs.

Ce reboisement s'effectuera dans le cadre d'une action éducative avec les écoles de la Commune.